



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Toulouse, le 27 décembre 2007

M. et Mme LABORIE
2, Rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Cellule expulsions locatives
Tél : 05.34.45.38.93

Référence à rappeler :
070709 LABORIE

TRI. AD. DE TOULOUSE
RECU LE : 18/01/08 N:

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rappeler que vous avez fait l'objet d'une mesure d'expulsion locative prononcée par Le Tribunal d'Instance de Toulouse, le 01/06/2007.

Le concours de la force publique pour procéder à votre expulsion, a été réclamé le 11/10/2007 par l'huissier poursuivant et je constate que vous occupez toujours les lieux.

J'appelle votre attention sur le fait que je suis tenu, de par les textes, à accorder ce concours à l'huissier de justice. Dans ce cadre, je vous invite vivement à prendre le plus rapidement possible toutes dispositions ou tous contacts afin de **trouver une solution de relogement avant le 16 mars 2008, DERNIER DELAI.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE PREFET

Chambre de l'Expulsion
Le sous-préfet, Directeur de Cabinet

Anne-Cécile BAUDOUIN-CLERC